

Rapport de la sous-commission du budget 2023

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Pierre-Alain Borel	PS
	Monsieur Christian Piguet	Les Vert-e-s
	Monsieur Maël Iseli	PLR

La sous-commission du DICI s'est réunie le lundi 17 octobre 2022 au Musée d'histoire en présence des personnes suivantes :

- M. Théo Bregnard, conseiller communal
- M. Pascal Cosandier, directeur de secteur Nord (EOCF)
- M. Fabrice Demarle, directeur de secteur Ouest (EOCF)
- M. Alain Fournier, directeur de secteur Sud (EOCF)
- M. Stéphane De Giorgi, responsable secteur administratif (EOCF)
- Mme Gaëlle Poggiali, responsable finances et administration (EOCF)
- Mme Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale (INT)
- M. Marc Josserand, délégué aux affaires culturelles (AC)
- M. Joël Jornod, directeur des bibliothèques et archives (BV)
- M. Régis Huguenin-Dumittan, conservateur du Musée international d'horlogerie (MIH)
- M. David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts (MBA)
- M. Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire (MH)
- M. Xavier Huther, directeur de MUZOO et administrateur du dicastère
- M. Fernando Soria, administrateur des infrastructures
- Mme Joëlle Garcia-Mottier, assistante de direction (procès-verbal)

Introduction

Le chef du dicastère souhaite la bienvenue aux trois commissaires.

Le budget électricité-chauffage a été augmenté de 25% pour tous les services. Il s'agira de tout mettre en œuvre pour réduire la consommation, mais il est actuellement difficile de prévoir ce que seront les coûts de l'énergie en 2023.

560 / Cultes

Le montant budgété n'est pas atteint dans les comptes car le Grand Temple n'est quasiment plus utilisé par l'Église. Il y a, par conséquent, relativement peu de charge de conciergerie. En revanche, nous ne sommes pas à l'abri d'une intervention sur les horloges ou sur les cloches dont les éventuelles réparations peuvent s'avérer onéreuses. Des entretiens ont d'ores et déjà été réalisés pour y palier.

Le chef du dicastère ajoute que les réflexions se poursuivent entre l'EREN et les services de la Ville sur les utilisations possibles du Grand Temple. Si l'EREN souhaite s'en séparer, il paraît difficilement envisageable que ce lieu patrimonial ne soit pas repris par la Ville.

Pour répondre à la question de l'un des commissaires, il y a des liens réguliers avec les différentes communautés et toutes vivent des difficultés financières.

420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 / Ecole obligatoire (EOCF)

L'arrivée de 80 élèves ukrainiens entraîne une stabilité des effectifs. Néanmoins, comme ces élèves ont été intégrés aux classes existantes, il a été possible de supprimer trois classes par rapport à la rentrée scolaire précédente.

Un accent particulier est porté sur l'éducation numérique avec un montant global au budget de 134'000.- CHF. Le PER (Plan d'Étude Romand) a été mis à jour afin de d'introduire ce thème dans tous les cantons. Ces cours allient prévention (développer son esprit critique face aux médias), science informatique (concepts de base et résolution de problèmes) et usage des outils numériques pour collecter l'information, pour échanger et pour réaliser des projets.

La direction évoque différents projets pour les années à venir :

- la rénovation de l'enveloppe du Collège de la Promenade avec l'installation d'une centrale photovoltaïque ;

- l'agrandissement d'une salle de classe au Collège des Foulets ;
- la rénovation de l'aula des Forges dont le rapport sera soumis au Conseil Général au printemps 2023 pour un chantier prévu sur l'année scolaire 2024-2025 ;
- l'horaire continu pour les 7 à 11^{ème} années qui devrait voir le jour en 2025 si des locaux sont trouvés aux Collèges des Forges et des Crêtets.

La surcharge du secteur sud en raison du développement du quartier de l'Orée-du-Bois nécessitera probablement d'adapter le Collège de Bellevue.

Cette année a vu éclore un certain nombre de places de jeux au sein des collèges (Forges, Endroits, Cernil-Antoine). La Ville a également déployé des containers de places de jeux déplaçables qui donnent satisfaction.

Un groupe de travail évalue la possibilité de passer de 3 à 5 jours de camp pour les élèves de 7^{ème} année. En fonction de subventions J+S, il n'y aurait pas d'augmentations de coût.

A La Chaux-de-Fonds, comme en Suisse romande, on assiste à une augmentation des situations problématiques (troubles dys ou TSA), sans qu'on puisse expliquer pourquoi.

Cette évolution nécessite une adaptation des ressources, mais alors que le canton du Valais a ouvert 5 classes spécialisées supplémentaires, que le canton de Fribourg a créé 70 EPT de travailleurs sociaux scolaires et le canton de Vaud 30 EPT d'enseignant spécialisés, notre canton ne souhaite pas renforcer le nombre de collaborateurs.

L'ensemble de ces problématiques socio-éducatives constituent une charge importante. Ainsi, il serait souhaitable que des projets de soutien transversaux à l'interne du Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) entre le Service de l'enseignement obligatoire et le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse, soient développés afin que les écoles ne soient pas seules à traiter ces difficultés qui dépassent largement le cadre scolaire.

Concernant l'accueil des ukrainiens, 80 élèves sont arrivés depuis le mois de mars dernier. On observe une hausse dans les Montagnes neuchâteloises et parallèlement une baisse sur le Littoral. Considérant que le 55% des frais est à charge des communes, il faudrait trouver un équilibre cantonal.

Le chef du dicastère souligne la qualité des réponses offertes par l'EOCF aux difficultés en lien à la composition socio-économique difficile à la Chaux-de-Fonds et salue les projets de "vivre ensemble".

Un commissaire s'interroge sur l'augmentation de 402,26 à 407,06 EPT alors que le nombre de classes diminue. Ceci s'explique par l'ajout, chez les 7^{èmes} années, d'une période pour l'éducation numérique. Par ailleurs, Il y a également davantage d'élèves par classe. Ainsi, si on n'a pas créé des classes d'accueil particulière, un soutien langagier pour les ukrainiens s'avère néanmoins nécessaire.

Concernant les postes de personnel non-subventionné par le canton, on constate une légère augmentation consécutive à la situation ukrainienne, mais aussi aux difficultés socio-éducatives évoquées plus tôt.

500 / Service des affaires culturelles

Le chef de service présente les enjeux du service. Le projet CCS (Capitale Culturelle Suisse) est au centre des préoccupations quotidiennes. Le service est également occupé à la mise en place de la Maison de la Culture.

Les budgets alloués aux acteurs culturels chaux-de-fonniers restent serrés. La poussée des arts de rue, notamment le CCHAR, explique l'écart de 20'000.- CHF. À noter que l'État le subventionne également à hauteur de 140'000.- CHF.

Ces dernières années, les budgets ont été fortement réduits pour atteindre un seuil limite. Or, il est important de maintenir l'effet multiplicateur et de manifester un soutien vis-à-vis des centaines de bénévoles qui s'engagent régulièrement.

S'il est soutenu par la Ville, il est indispensable que le projet CCS obtienne de nombreux soutiens extérieurs, dont la Confédération de qui nous attendons encore une confirmation.

Une validation du Conseil Général est attendue pour le printemps 2023, laquelle devrait être suivie par celle du Grand Conseil.

Le détail des coûts sera clarifié afin de lever toute ambiguïté. Par ailleurs, le chef du dicastère confirme que de nouvelles infrastructures ne seront pas créées pour le projet. La nécessité de rénover les musées est indépendante du projet CCS. Par contre, il convient de prévoir une planification de sorte à ce qu'ils ne soient pas en travaux en 2025.

Une partie des commissaires regrette que les subventions culturelles fassent bien plus souvent que toutes les autres l'objet d'une volonté d'économies.

Le chef de service souligne que s'il fallait encore réduire l'enveloppe des subventions, il y aurait un fort risque que certaines institutions telles que La

Plage ou le TPR ne puissent plus obtenir autant de fonds privés, sans compter que cela risquerait de provoquer des dysfonctionnements.

501 / Bibliothèque de la Ville (BV)

Le chef de service se présente et rappelle qu'il a pris ses fonctions le 1^{er} mai dernier.

Il commence par évoquer le grand projet de Centre Archives et Patrimoine (CAP), mené en collaboration avec le Canton, qui verra le jour à l'horizon 2028 à La Chaux-de-Fonds. Cet important projet impactera directement la BV au vu du déménagement de ses secteurs patrimoniaux, libérant ainsi de l'espace pour la mise en valeur des collections et l'accueil des publics. Il ouvrira aussi la voie à un rapprochement avec la BJ.

Les principales variations au niveau du budget touchent le système de plateforme de gestion de bibliothèque Rero ILS qui doit encore être perfectionné et qui nécessite des corrections sur les données. Il y'a également la refonte du site web qui est prévue pour 2023.

Avec l'accueil d'une nouvelle apprentie technologue en reliure, en août 2022, le nombre des apprentis est passé à 5. Ceci explique l'augmentation du poste « personnel en formation ».

502 / Bibliothèque des Jeunes (BJ)

Le chef de service informe du réaménagement et de l'amélioration des locaux du site de Président-Wilson. Concernant le rapprochement souhaité entre la BV et la BJ, il donne l'exemple de la communication : le nouvel agenda des animations est commun aux deux bibliothèques.

Une petite hausse du poste des acquisitions de livres est relevée. Elle est liée aux adolescents, un public à cheval entre la BJ et la BV. Des actions sont menées pour ne pas les perdre durant cette période de transition, telles que par exemple les fonds manga et jeunes adultes à étoffer.

Un commissaire s'interroge sur le montant de 250'000 CHF prévu pour le bâtiment de la Ronde, alors qu'il est souhaité, à terme, de rapprocher la BJ et la BV.

Le chef de service confirme la volonté de rapprochement, mais en attendant il est indispensable d'intervenir sur le bâtiment qui est vétuste, notamment sur sa toiture. Par ailleurs, les travaux seront répercutés sur le prix de vente.

Une fois que le Centre Archives et Patrimoine (CAP) sera terminé et que les secteurs patrimoniaux auront quitté la BV, les travaux de regroupement de la BV et de la BJ pourront être lancés.

505 / Archives communales

Le projet du nouveau Centre Archives et Patrimoine au sein des anciens entrepôts de la Coop avance bien. Un système "low tech" permettant de conserver les archives à long terme dans des conditions optimales, en dépendant le moins possible de la technologie, sera mis en place.

Le coût du matériel s'explique par la nécessité de reconditionner les archives dans des conditions spécifiques (non acide), adaptées à la conservation du papier sur le long terme.

510 / Services généraux des musées (SGM)

2023 devrait être une année de stabilité pour le service. Toutefois, deux modifications peuvent être signalées au niveau des ressources humaines. Premièrement, le passage en exploitation de MUZOO. Et deuxièmement, la suppression du service de piquet remplacé par un mandat à une société de surveillance locale avec ventilations des coûts sur l'ensemble des musées.

Par ailleurs, la création d'un nouveau dépôt mutualisé permettant de remplacer le dépôt en location pour lequel le bailleur a dénoncé le bail devrait occuper le service.

511 515 / MUZOO

Le directeur commence par évoquer le secteur muséal (511) qui rentrera en exploitation complète à mi-décembre de cette année. Il souligne le fort engagement des équipes pour cette ouverture juste avant la période de Noël et rappelle la fin de tous les contrats à durée maximum dans la foulée.

Il indique également le manque de recul sur un certain nombre de postes budgétaires, que ce soient les charges (par exemple du bâtiment) ou les recettes.

Concernant le secteur zoologique (515), pas d'évolution majeure si ce n'est un contrecoup important dû à la hausse généralisée des prix (nourriture pour animaux et autres fournitures).

Le directeur évoque les projets en cours et à venir, notamment celui de la fontaine ludique qui rencontre d'importants écueils budgétaires et

réglementaires. Le chantier n'a pas démarré car des solutions doivent être trouvées.

Un autre projet qui occupera le secteur sera celui de la réfection de l'enveloppe du vivarium ainsi que la reconstruction du dernier pavillon, celui accueillant les crocodiles nains, qui n'est plus aux normes.

Deux autres projets sont évoqués, celui de la construction d'une volière pour les grands rapaces nocturnes ainsi que celui de la transformation de l'enclos des ours pour l'accueil d'autres espèces.

Un commissaire rappelle l'ancienne question du réseau d'eau du parc et demande quelle en est l'avancée. Le directeur confirme que l'ensemble de la zone des loutres a été traité. En revanche, il n'y a pas d'avancée significative sur le reste du réseau. La déperdition reste importante pour un réseau vétuste et l'objectif du plan directeur est de reprendre cette question à chaque réaménagement de zone.

512 / Musée d'histoire (MH)

En préambule, le conservateur présente aux commissaires la possible évolution du musée ainsi que l'emplacement du futur café.

Au niveau du budget, le conservateur signale que, de manière générale, il n'y a pas d'évolution significative et que les chiffres sont stables.

Une diminution relative à l'achat d'une machine est notée. Une hausse est relevée sur le poste Alarme/Surveillance en raison de l'externalisation du service auprès d'un prestataire de la place. Il y a parallèlement une baisse sur le poste incendie des SGM (centre 510).

Un élément important est relevé par le conservateur au sujet des prestations informatiques sur lesquelles il a assez peu de prise. En effet, ce poste sera un axe fort des années à venir, avec en ligne de mire l'inclusion et la durabilité qui devront structurer la réforme du MH. En raison de leur forte consommation énergétique, il s'agira de travailler différemment pour réduire autant que possible les dispositifs électroniques. Dans ce même souci de durabilité et d'économie, le mobilier utilisé pour les expositions devra pouvoir être réutilisé en trouvant si possible des synergies avec les autres institutions muséales.

Le conservateur voit dans l'obsolescence à venir du matériel informatique, notamment les écrans de présentation, une opportunité de repenser les dispositifs muséographiques. Les frais de maintenance sont également

importants, notamment l'abonnement au système "Venus" pour la diffusion des contenus dans les écrans de l'exposition permanente.

Le premier projet qui occupera le conservateur en 2023 sera la mise sur pied d'une exposition particulière qui sera proposée à l'occasion du 100ème anniversaire du MH dans la villa Sandoz.

Les projets sur l'inclusion se poursuivent avec le développement de visites guidées avec besoins spécifiques. Plusieurs actions sont entreprises pour élargir le public et rendre le musée accessible à tous.

Le conservateur souligne également la bonne collaboration avec l'université qui permet de monter des projets à haute valeur scientifique.

Quant à la fréquentation, le conservateur informe que les chiffres sont à nouveau ceux d'avant période Covid. Il émet l'espoir que grâce à la liaison avec le MIH et le café, les visiteurs seront en augmentation à l'horizon 2025-2026.

A la question de la vente de produits à la boutique, le conservateur informe que malgré le faible bénéfice, l'espace de vente nécessite néanmoins d'être rénové pour créer un espace plus accueillant qui mettrait mieux en valeur les produits et permettrait de libérer le hall d'entrée.

Pour terminer, il estime que la future place de jeux n'occasionnera pas de gêne sonore pour les visiteurs et représente un véritable plus pour l'accueil d'un jeune public.

513 / Musée international d'horlogerie (MIH)

Le conservateur commence par souligner la stabilité de l'effectif des collaborateurs pour 2023, avec une équipe bien en place.

L'événement marquant de cette fin d'année sera la prolongation, jusqu'en mars 2023, de l'exposition "*Éclat de verre. La maîtrise de l'émail*" qui rencontre un franc succès avec plus de 4'000 visiteurs en septembre.

Le point préoccupant est l'étanchéité de la toiture et la planification des travaux encore incertaine qui aura des conséquences également sur l'agenda des expositions à venir ces trois prochaines années.

2023 sera l'année d'une grande exposition à l'externe en collaboration avec le Kunsthaus de Zurich.

Le conservateur évoque aussi la célébration des 50 ans du MIH en 2024.

Un point important du budget est une augmentation de l'ordre de 150'000.- CHF en soutien de la Confédération. Il s'agit d'un contrat de prestation de service de tiers qui comporte trois objectifs : le renforcement de la participation culturelle et de la cohésion sociale, l'encouragement de l'innovation dans le travail muséal et l'entretien des collections. Une reconnaissance cantonale reste également attendue.

514 / Musée des beaux-arts (MBA)

Le conservateur présente un budget 2023 reconduisant le précédent, malgré une légère augmentation dans les biens/services.

La boutique fonctionne bien et mieux grâce au réaménagement du hall central (+33% par rapport à ce qui était budgété pour cette année).

Les retombées de l'exposition actuelle de Stéphane Zaech sont très importantes avec notamment la visite de plusieurs conseillers fédéraux.

Une exposition monographique de grande ambition sur Léopold Robert verra le jour en 2023, ce qui implique une augmentation dans les assurances transport. En effet, le MBA a déjà obtenu des prêts exceptionnels, notamment du Louvre, dont les valeurs d'assurance sont évidemment importantes.

2023 sera également une année de biennale. Le conservateur informe que les lauréats d'un concours organisé à l'école d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds réaliseront l'entier de la communication visuelle de ce projet.

Une diminution est relevée sur la location de locaux. En effet, suite à la votation du Conseil Général, le bâtiment de Numa-Droz 175 passera au patrimoine administratif en 2023.

Concernant le sponsoring, rien n'est assuré pour le moment. Le partenariat avec la fondation Nestlé pour l'art contemporain qui courait sur 3 ans a pris fin. En 2022, à ce jour, la levée de fonds est en augmentation par rapport aux trois dernières années.

L'un des commissaires se montre surpris quant au faible montant de 900 CHF relatif à l'acquisition d'objets. Le conservateur explique que cette somme est capitale car il s'agit de la cotisation à la Société Suisse de Gravure, institution qui a pour but de promouvoir la production d'estampes d'artistes contemporains suisses, et qui édite chaque année depuis 1918 une ou plusieurs œuvres qu'elle distribue ensuite à ses 125 membres. Le MBA - numéro 6 de la liste - possède la totalité des éditions et ce serait regrettable de supprimer ce montant.

Un commissaire demande comment le budget peut prévoir moins d'entrées sur 2023 alors qu'une exposition notoire sera proposée. Le conservateur explique que les entrées ont progressivement augmenté ces dernières années, pour maintenant se stabiliser.

Sur le plan financier, une grande part de visiteurs prennent la Neuchâtel Tourist Card. Ainsi, le prix reversé au musée est plus faible que le montant d'une entrée pleine.

490 / Intégration

La cheffe de service présente ses projets et explique que cette année a été riche pour comprendre son environnement (acteurs, associations et enjeux).

C'est sur cette base qu'un concept d'intégration a été développé et validé le 8 juin dernier par le Conseil Communal. Ce dernier a permis de :

- Définir un cadre et l'utilité de la politique d'intégration (défis de l'inclusion mais plus encore ceux de l'exclusion, sans cesse renouvelés comme l'a révélé la "crise ukrainienne"), des valeurs (agilité, conscience et proactivité), et les acteurs de l'intégration.
- Déterminer les sources de financement (budgets ordinaires et sources financements extérieures).
- Préciser les missions du service (compréhension mutuelle, accueil, sentiment d'appartenance, soutien, solution, pleine participation, culture inclusive) ainsi que ses prestations (appui stratégique, développement et promotion de projets, communication, représentation, soutien aux différents acteurs, recherche de financements).
- Poser les axes de la politique d'intégration de la Ville (exemplarité de l'administration, vivre ensemble, communication, accueil et accessibilité, pleine participation).
- Proposer des domaines prioritaires (jeunesse, scolarité, patrimoine, sport, culture) qui viendront, par leurs besoins et réalités, agrémenter le concept d'intégration d'un plan d'actions.

Fort de ce qui précède, le budget 2023 servira principalement à la mise en place de la Feuille de route pour une administration égalitaire, au soutien aux projets des partenaires, au développement de la carte citoyenne, à la consolidation du réseau du service, à la formation et aux actions de sensibilisations en lien avec la diversité, à la définition d'un concept d'accueil (en vue de la mise en place du futur service à la population) et à développer les collaborations.

Un projet-pilote déposé à la Confédération pour renforcer l'intégration sociale des personnes relevant de l'asile devrait entraîner des recettes de plus de CHF 200'000.- pour une charge nette de CHF 30'000.-. Le COSM versera également une subvention de CHF 10'000.- pour soutenir les projets. Outre les subventions aux partenaires, l'appui du service est important et permet de saisir des opportunités pour thématiser les questions d'inclusion et de diversité (exemple : soirée en présence de Barbara Hendricks et Christiane Taubira).

Le rapporteur de la sous-commission
Pierre-Alain Borel